

## LE GROUPE FUZION ENTRETIENT LA CONFUSION

Vous recevez un appel téléphonique avec l'argumentation suivante :

- Vous détenez déjà un service de téléconsultation médicale qui est facturé 21,90 €. Mais son coût est englobé dans votre complémentaire santé ou autre assurance.
- Cet appel vise à vous faire bénéficier d'une baisse tarifaire : le coût mensuel est ramené à 11,90 € par mois.

Mais, curieusement, après avoir validé les informations déjà détenues (date de naissance, adresse postale), il vous est demandé de communiquer vos références bancaires (IBAN).

Et, si vous vous étonnez de cette demande puisque les prélèvements sont, paraît-il, déjà effectués sur votre compte, l'interlocuteur vous répond que cette formalité est obligatoire car il y a une modification du montant. Bien évidemment, cet argument est faux : lorsqu'un client accepte une autorisation de prélèvement dite SEPA, le montant peut varier sans autre démarche.

Vous vous doutez de la suite si vous communiquez votre numéro d'IBAN : un message vous parvient avec l'intitulé « DOC & GO n° DNG365... n'attend plus que votre signature » et le conseiller vous aide immédiatement à réaliser une signature électronique. Il s'agit donc bien d'un nouveau contrat qui comprend, outre un service de téléconsultations médicales 7 jours sur 7 : un service d'informations juridiques par téléphone, un service de détection des aides de l'Etat, un accompagnement administratif pour tous les actes de votre quotidien.

Ce contrat d'assurance est commercialisé par le courtier **FUZION** qui se flatte d'offrir à ses clients des solutions innovantes et de haute qualité :

*« Nous sommes fiers de notre capacité à établir des relations solides et durables avec nos clients, basées sur la confiance et le respect mutuel. Nous croyons que nos clients méritent le meilleur. C'est pourquoi nous nous efforçons de fournir un service client exceptionnel. »*

Inutile de dire que le **Réseau Anti-Arnaques** ne partage pas spécialement cette autosatisfaction...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))